

La politique éducative et culturelle académique Dispositif partenarial avec Le centre d'art contemporain

" Construire un PEAC avec Les Pénitents noirs"

Niveau des classes concernées par la proposition : Premier et second degré **Réseau Garlaban**

Ce dispositif peut accueillir **7 classes de Primaire** (maternelle et élémentaire) et **3 classes de Collège**

PRESENTATION DU DISPOSITIF

À partir de ces propositions, les établissements scolaires définissent et développent leur projet, en étroite partenariat avec le Centre d'art contemporain et les équipes pédagogiques.

Celui-ci sera un jalon repéré du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève. Il s'inscrira dans une problématique relative à l'histoire des arts à partir du Cycle 3 et sera décliné au sein de l'enseignement des arts plastiques. Il pourra, en cycle 4, être intégré à un EPI (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires).

Les établissements construiront un projet propre qui participera :

- Au projet d'école et au volet culturel de l'établissement
- Au développement des trois piliers du PEAC ; rencontres, pratiques et connaissances :
 - en concrétisant les liaisons inter-cycles et inter-degrés et notamment la liaison GS/CP ou CM2/6e
 - en luttant contre le décrochage scolaire
 - en favorisant la réussite de tous les élèves

LES GRANDES ETAPES DU PROJET

Déroulement (parcours, ateliers...)

Construction d'un projet autour d'une exposition temporaire

Exposition 2020-2021 :

« *Thème : interroger le réel et créer un univers magique et onirique* »

Question de la relation des métiers d'art dans l'art contemporain et de la maîtrise technique comme facteur d'ouverture (plasticien, illustrateur, céramiste, graveur...) : frontière/passage/catégorie...

Formation d'une journée autour de cette exposition et des pratiques artistiques et interdisciplinaires possibles. Visite de l'exposition du centre d'Art Contemporain et de la galerie du Hérisson (collège Lakanal, Aubagne) avec les élèves

- ½ journée pour les cycles 1 et 2
- Journée entière pour les cycles 3 et 4

Intervention d'un médiateur du centre d'Art Contemporain dans les établissements en lien avec le projet co-construit enseignant/centre d'Art : Restitution de réalisations artistiques de toutes natures dans la salle d'exposition de la Chapelle des Pénitents Noirs à la fin de l'exposition.

- Atelier de pratique
- Echange a posteriori sur les expositions visitées

Engagement du centre d'Art Contemporain

Co-construction de la journée de formation avec la DAAC et la DSDEN 13
 Mise à disposition d'un dossier pédagogique sur l'exposition
 Médiation des expositions
 Intervention des médiateurs dans les classes
 Mise en relation avec la galerie du Hérisson
 Organisation d'une restitution

Engagement de l'enseignant

Présence obligatoire à la formation
 Demande de subvention de bus ou prise en charge par l'établissement
 Construction d'une démarche de projet
 Avant la visite des expositions, faire questionner la place de la technique dans l'art contemporain (réf question du projet énoncée en titre)
 Pratiques de classe aboutissant à une restitution formelle exposée en fin de projet.

Public ciblé: Premier et Second degré

Cycle 1, 2, 3, 4

Liaison inter-degré cycle 3



CALENDRIER

Juillet 2020 : communication aux établissements retenus pour le dispositif

Dès octobre 2020 : prise des rendez-vous avec le centre d'Art Contemporain

Décembre 2020 : formation d'une journée pour 20 personnes

- Pour la visite des expositions

- Pour l'intervention en classe

Mi-décembre/avril 2021 : intervention du médiateur du centre d'Art Contemporain en classe

Après la fermeture de l'exposition 2021 : restitution au centre d'Art des réalisations des élèves en présence des institutionnels.

Avril 2021 : Bilan de l'action

OBJECTIFS

- Enrichir le parcours d'éducation artistique et culturelle des élèves ainsi que le parcours avenir et le parcours citoyen
- Permettre aux élèves de découvrir une œuvre architecturale classée monument historique et un centre d'art contemporain dédié à des expositions balayant le champ des arts plastiques mais aussi la musique et la danse contemporaine.
- Favoriser un égal accès aux œuvres d'art
- Favoriser une continuité école/collège et/ou inter-cycles

Compétences

- Cultiver la sensibilité des élèves, leur curiosité et leur plaisir à rencontrer des œuvres
- Partager des émotions
- Enrichir ses perceptions
- S'ouvrir à des esthétiques différentes et à des cultures plurielles
- Développer des connaissances et une culture commune
- Échanger avec un artiste
- Exprimer une émotion esthétique et un jugement critique
- Appréhender une production artistique, adapter son comportement face à une exposition contemporaine (exposition, installation immersive, performance...)
- Utiliser des techniques d'expression artistique lors d'ateliers de pratique

MODALITES D'INSCRIPTION

Premier degré :

Pour le premier degré, les modalités de candidature sont présentées sur le site de la DAAC, dans la rubrique « Inscription aux dispositifs / Candidatures aux opérations partenariales » : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10587502/fr/candidatures-aux-operations-partenariales

Second degré :

Les inscriptions au dispositif seront possibles dès réception du courrier de M. le recteur envoyé aux établissements lors de la reprise progressive des cours.

Le formulaire d'inscription sera accessible à l'adresse suivante : <http://ppe.orion.education.fr/aix-marseille/itw/answer/s/v3xtsupkjj/k/vYCgVhU>

Toutes les informations relatives aux dispositifs sont publiées sur la page dédiée du site de la DAAC : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_10585734/fr/inscription-aux-dispositifs-2020-2021

Dès que le comité de pilotage de ce dispositif pourra se réunir, il validera la liste des classes sélectionnées, et un mail informera les établissements dont l'inscription a été retenue.

ATTENTION : Veuillez prendre en considération que seul l'usage de l'adresse électronique académique est autorisé par la RGDP. Pensez à vérifier régulièrement votre boîte mail académique.

En raison de la crise sanitaire du Covid-19, la mise en oeuvre du dispositif est susceptible de subir des modifications.

- TRANSPORT A LA CHARGE DE L'ETABLISSEMENT

(à prévoir en amont, avec possibilité a posteriori d'une demande d'aide complémentaire auprès de la DSDEN 13 pour le premier degré si le budget est disponible et demande de PAM en mai pour le second degré)

CONTACT

Délégation Académique à l'Éducation Artistique et à l'Action Culturelle, Rectorat (DAAC) pour le second degré

Site académique : https://www.pedagogie.ac-aix-marseille.fr/jcms/c_59106/fr/accueil

Chargée de mission Arts Visuels : Sophie Valentin - Responsable domaine Arts Visuels
Tél : 04 91 93 88 41 – daac.arts@ac-aix-marseille.fr

Directions des services départementaux de l'Éducation nationale des Bouches-du-Rhône(DSDEN13) pour le premier degré

Les conseillères de la cellule Ambition scolaire de la DSDEN13 :
Caroline Micaelli - Tél : 04.91.99.66.81 - ce.celluleambiscol13-eleves@ac-aix-marseille.fr

La conseillère pédagogique départementale en Arts plastiques (réseau Garlaban) :
Christel Sevilla : christel.sevilla@ac-aix-marseille.fr

Centre d'Art Contemporain de la Chapelle des Pénitents Noirs d'Aubagne

Les Aires Saint Michel
BP 41 465
17785 Aubagne cédex

GPS : impasse du colombier, 13400 Aubagne
Stationnement des Bus : parking cimetière des Passons

Mel pour les inscriptions de rendez-vous :
Chapelle.penitents@aubagne.fr
Tél : 04 42 18 17 26

Galerie du Hérisson

Collège Lakanal
Impasse des fillols
13400 Aubagne